

## Quand venir au CDI ?

### Horaires d'ouverture :

Lundi	08h - 12h	12h30 - 16h30
Mardi	08h - 12h	12h30 - 15h45
Mercredi	Fermé	
Jeudi	08h - 12h	12h30 - 16h30
Vendredi	08h - 12h	12h30 - 15h45

Le CDI est ouvert pendant les récréations

## E-sidoc le portail du CDI



<http://0690008j.esidoc.fr/>

ou <http://lycee-gustaveeiffel-brignais.esidoc.fr/>

### E-sidoc est le portail documentaire du CDI.

Il vous permet de trouver les références des documents du CDI à partir d'un thème, un titre ou un auteur. Il donne également accès à des sites internet fiables et à des informations sur le CDI.

## Qui vous accueille au CDI ?

Mme Briant,  
professeure-documentaliste

### Ses missions :

La professeure-documentaliste est responsable du fonctionnement du CDI, de l'accueil des élèves au CDI.

Elle est le maître d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias, en collaboration avec les enseignants de discipline.

Elle participe à l'ouverture du lycée à travers des partenariats culturels.

N'hésitez pas à lui poser toutes vos questions et à lui faire part de vos suggestions ! Elle est là pour vous aider et vous conseiller.



## BIENVENUE AU CDI

Le Centre de  
Documentation  
et d'Information

*Lycée Professionnel Gustave Eiffel*  
6 à 12 avenue Ferdinand Gaillard  
69530 BRIGNAIS  
04 78 05 22 66



Contact :  
cdi.0690008j@ac-lyon.fr  
juliette.briant@ac-lyon.fr

## Qu'est-ce que le CDI ?

**Le Centre de Documentation et d'Information est un lieu de découverte, de travail, de lecture et de culture.**

Le CDI est un lieu ouvert pour tous les élèves et tous les personnels du lycée.



Created by Gan Khoon Lay  
from Noun Project

## Pourquoi venir au CDI ?

- **Lire** des romans, des BD et des mangas, des documentaires, des revues.
- Mener une **recherche documentaire**.
- **S'informer** sur l'actualité en lisant la presse.
- **Travailler** en consultant les documents du CDI.
- Utiliser des **logiciels**.
- **Rechercher** des informations sur Internet pour ses cours ou pour trouver un stage.
- **Emprunter** des documents.
- **Découvrir** des expositions.
- **Trouver** les informations sur l'actualité culturelle.

## Que trouve-t-on au CDI ?

- Des livres de fiction : BD, mangas, romans, théâtre, poésie, nouvelles.
- Des livres documentaires.
- Des dictionnaires et des encyclopédies.
- Des manuels scolaires.
- Des journaux et des revues :
  - Professionnelles : Le Bouvet, Bois+, Système D, Métalflash, etc.
  - Loisirs : Topo, Première, Phosphore, Géo, ça m'intéresse, etc.
  - Information : Le Progrès, L'Actu,
- 4 ordinateurs (avec accès à Internet)

Participez à la vie du CDI en notant vos suggestions d'achat : vos idées sont les bienvenues !

## Comment emprunter des documents ?

Le prêt est **gratuit**.

Vous pouvez emprunter **5 documents** à la fois pour une durée de **3 semaines**.

Le dernier numéro des revues et les usuels sont à consulter sur place.

Vous avez la possibilité de prolonger la durée de prêt d'un document s'il n'est pas réservé.

Merci de rapporter les documents empruntés dans les délais.

## Les règles de vie au CDI

Le CDI est un lieu spécialement aménagé pour les élèves. Pour que chacun puisse en profiter, vous devez respecter certaines règles :

- Les règles définies par le règlement intérieur du lycée
- Les règles définies par la charte informatique du lycée
- Les règles spécifiques du CDI, c'est-à-dire :
  - Lire ou travailler dans le calme pour ne pas gêner les autres.
  - Prendre soin des documents et du matériel du CDI.
  - S'inscrire à l'entrée du CDI.
  - Laisser son sac sur l'étagère, à l'entrée du CDI.
  - Ranger sa chaise avant de sortir.



